Lancement de l'appel à projets « Métropole vacances sportives » été 2021

Communiqué

Depuis maintenant six ans, la Métropole de Lyon coordonne le dispositif « Métropole vacances sportives ». Le principe de ce dispositif est de proposer gratuitement diverses activités sportives à destination des jeunes de moins de 18 ans. Les inscriptions peuvent se faire de manière individuelle ou par l'intermédiaire de MJC, centres sociaux, …

Par ce dispositif, la Métropole de Lyon réaffirme son engagement auprès de la jeunesse et sa volonté de favoriser l'inclusion et la mixité sociale sur l'ensemble de son territoire.

Ce dispositif ne cesse de s'étendre au fil des éditions pour le plus grand plaisir des jeunes bénéficiant d'activités sportives gratuites durant les vacances scolaires estivales. La dernière édition a permis d'accueillir près de 15 000 participants du 6 juillet au 28 août.

Nous souhaitons poursuivre le déploiement de ces activités afin de pouvoir satisfaire le plus grand nombre. La situation sanitaire que nous sommes en train de vivre ne doit pas entraver cette expansion. Les jeunes ont été un public durement touché moralement, psychologiquement par cette crise, leur permettre de s'évader le temps d'une activité sportive serait une victoire.

Bien sûr, le dispositif « Métropole vacances sportives » repose sur les savoir-faire et l'expertise des associations sportives et ce depuis sa création.

Cet appel à projets a pour volonté de solliciter les comités sportifs, l'ensemble de leurs clubs et éducateurs. Leur participation au dispositif est précieuse et traduit leur attachement aux valeurs-même du sport, celles d'universalité, de tolérance, de respect ou encore de courage. Les comités ainsi que les structures associatives intercommunales actuellement gestionnaire d'offres de vacances estivales pour les jeunes, sont invités à proposer leur projet ou celui d'un ou plusieurs clubs de leur discipline dont ils assurent la coordination lors de l'édition 2021 de « Métropole vacances sportives ».

Dans un certain nombre de cas, les comités pourront s'appuyer sur les clubs locaux. C'est pourquoi, afin d'accompagner au mieux cette nouvelle édition, le soutien des communes sera essentiel par la mise à disposition des équipements municipaux qui doit permettre un déploiement efficace du dispositif sur l'ensemble du territoire métropolitain.

L'expérience a montré que des échanges réguliers et constructifs entre les acteurs institutionnels et associatifs sont la clé de la réussite d'un tel projet.

la métropole GRANDLYON

Yves BEN ITAH
Vice-Président
En charge de la politique sportive,
la vie associative et la coordination
des animations sportives

Métropole de Lyon
Délégation au Développement Responsable
Direction des Sports
Tél : 04 26 83 94 65
mvs@grandlyon.com